



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de justice et police
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Courriel : vernehmlassungSBRE@sem.admin.ch

Fribourg, le 20 avril 2021

Prolongation de l'ordonnance COVID-19 asile

Madame, Monsieur,

Dans l'affaire susmentionnée, nous nous référons au courrier de mise en consultation du 13 avril 2021 de Madame la Conseillère fédérale Keller-Sutter. Le Conseil d'Etat remercie le DFJP pour l'élaboration du dossier et l'invitation à prendre position concernant l'objet susmentionné.

Les délais impartis n'ont pas permis une analyse approfondie du dossier. Néanmoins, comme il s'agit d'un prolongement de mesures en vigueur qui ont globalement fait leurs preuves, le Conseil d'Etat peut se rallier à la proposition.

Par ailleurs, nous demandons que les coûts d'aide d'urgence supplémentaire engendrés par les départs qui ne peuvent pas se réaliser en raison des mesures sanitaires soient pris en charge par la Confédération et non pas par les cantons. En outre, en cas d'ouverture d'éventuelles nouvelles structures d'accueil des requérants d'asile, ces dernières devront être implantées dans les cantons qui n'ont pas encore de centres fédéraux pour requérants d'asile.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat